

République souveraine, égalité sanitaire et sociale

Respectable Loge, Union et Bienfaisance, Orient de Mérignac, Région 16

Mots-clefs : Santé

Crise sanitaire, mise à l'épreuve des politiques sociales de l'état

Outre le fait qu'elle expose nos concitoyens à un danger direct et immédiat, il semble que la présente crise sanitaire soit également le révélateur d'un dysfonctionnement entre le système économique en vigueur dans notre pays et les capacités de l'institution à encadrer, maîtriser les formes et effets de ce système économique sur l'équilibre social en particulier dans un usage équitable de notre système de santé pour tous les citoyens sans distinction, sujet par essence hautement symbolique au regard de la devise républicaine qui nous est chère. Si on peut chercher dans les mécanismes du modèle économique lui-même les causes d'un déséquilibre social manifeste, il reste néanmoins légitime de s'interroger aussi sur l'efficacité des outils dont dispose l'institution et la façon dont elle en fait usage dans le but de préserver au mieux l'intérêt général et une relation de confiance avec les citoyens. Tournés vers *l'Après* dans la perspective de ce qui fait notre vocation, nous Francs-Maçons, entendons tirer les leçons de cette crise et œuvrer à la construction d'un monde où prime un mieux-être partagé par tous.

L'institution et l'intérêt général – analyses et réflexions.

Sur la base de la souveraineté que lui confère le cadre républicain, renforcer la maîtrise de l'institution sur l'exercice économique en termes de production, d'emplois, d'échanges et de marchés, domestiques et internationaux et leurs conséquences sociales semble être une priorité. Une société qui tend vers l'égalité sociale réduira de fait les disparités en termes d'exposition aux dangers sanitaires mais aussi d'accès aux soins. Il revient à l'Institution de reprendre en main les outils juridiques dont elle dispose et notamment ceux des acquis sociaux, en matière de santé et droit du travail institués à la Libération constitutifs du socle de sa structure constitutionnelle.

L'état doit conserver la maîtrise de la gestion de l'appareil de santé publique afin de préserver l'égalité des citoyens dans l'accès aux soins. Législatif et exécutif doivent coordonner leur choix et actions dans le sens d'une amélioration des équipements, des personnels, des moyens alloués à l'accueil comme à la recherche et la prévention, ainsi qu'à des fins d'anticipation de crises sanitaires potentielles. L'état doit également renforcer son autorité arbitrale dans la relation entre le système de santé publique et les marchés privés de la santé (Recherche, pharmaceutique...)

L'institution semble pâtir actuellement d'une perte de confiance de nos concitoyens que nourrit en partie un déficit de communication généré par un manque de clarté et de continuité de l'information sur le sens des mesures prises par l'exécutif. Les statuts des représentants des citoyens au législatif sont mis en doute quand à leur représentativité. Les conditions matérielles allouées à l'exercice des fonctions de l'exécutif (rémunération, effectifs...) font l'objet de questionnements qui appelleraient à un réajustement plus rationnel des coûts et des budgets. Faute d'un rétablissement de la confiance, il est à craindre que ce sentiment général de défiance vis-à-vis de l'opérativité des corps intermédiaires, conjuguée à un sentiment de ne pas être assez consultée et entendue, porte une partie croissante de nos concitoyens à tourner ses choix vers des propositions politiques extrêmes pouvant aller jusqu'à une remise en cause des fondements constitutionnels de valeurs républicaines qu'ils considèrent en définitive tournées contre eux.

Propositions opérationnelles en quatre thématiques.

Affirmer la souveraineté économique et régaliennne de l'institution en réactualisant, en rééquilibrant et en simplifiant les textes de loi, appliquer avec constance des sanctions justes et adaptées afin d'inciter les entrepreneurs et les organisations politiques à plus d'exemplarité vers plus d'équité.

En préservant la protection sociale des citoyens par une sanctuarisation modernisée des acquis fondateurs du système de solidarité, entre autres, définis par le Conseil National de la Résistance.

En garantissant la souveraineté économique de la gouvernance sur le territoire, l'état doit exercer son autorité au sein de la communauté internationale face aux contingences de la mondialisation économique afin de conserver la maîtrise de sa production et de ses échanges, notamment concernant les biens d'intérêt public, afin également de pousser la communauté internationale à légiférer avec le plus de cohérence et de rigueur possible dans le sens d'un contrôle des déviations d'un système économique international qui tend à

s'affranchir des cadres juridiques des nations, mais aussi dans les relations diplomatiques avec des régimes qui imposent autoritairement au déni des valeurs démocratiques, des cadres économiques et législatifs inégalitaires en terme d'économie et de libertés individuelles.

Plus concrètement, en termes de production, en redynamisant le parc industriel français en contrôlant mieux les délocalisations, par une protection accrue de l'indépendance de nos industries de pointe et en valorisant notamment les productions stratégiques.

En revalorisant les filières techniques des apprentissages pour les futurs actifs. En œuvrant à optimiser les dispositifs de travail à domicile dans la continuité de ce que la crise sanitaire actuelle a pu mettre en évidence.

Renforcer l'autorité sanitaire et sociale de l'institution en faisant valoir de manière raisonnée et révisable l'application de l'article 16 de la constitution, incluant la possibilité de restreindre les libertés, en tant qu'outil opératif pouvant garantir la santé et la sécurité des citoyens et le bon fonctionnement des institutions en situation d'urgence.

En œuvrant à une préservation des fonctions régaliennes de l'institution, en particulier, celles liées à la santé, de toute collusion avec les intérêts privés en légiférant sur cette question en faveur d'une équité de l'accès à la santé.

En travaillant à une répartition des budgets de santé régulant avec plus de justesse les coûts administratifs afin de privilégier le fléchage des dépenses, notamment vers les effectifs des personnels soignants en faveur de l'application des soins proprement dits, développer les dispositifs de télémédecine, produire nationalement les matériels de santé, favoriser la recherche médicale et pharmaceutique dans l'hexagone.

En anticipant plus efficacement les phénomènes de pandémies par la mise en place au sein du ministère de la santé, des structures d'urgence mais aussi en soutenant mieux les infrastructures d'accueil et la recherche. Rétablir la confiance citoyenne, réconcilier le peuple avec un corps politique fort de son intégrité sont des priorités. Restaurer l'image d'un outil judiciaire vers plus d'indépendance vis à vis des pouvoirs politiques plutôt que protecteur des immunités des mandats ou seulement réduit à un arsenal pénal de répression, de surcroît inégalement appliqué selon les statuts sociaux, rétablira chez nos concitoyens le sentiment de confiance en l'équité d'une justice garante de l'égalité dans l'exercice de la démocratie.

En termes d'interaction avec les corps législatifs, exécutifs, il est prioritaire de réhabiliter le sentiment d'un pouvoir consultatif chez nos concitoyens. Y contribuera notamment une meilleure fluidité dans la coordination entre les pouvoirs centraux et leurs relais territoriaux (régions, départements, communes...) favorisant une consultation plus attentive aux attentes des citoyens, dans leurs doléances spécifiques et diverses selon leur localisation sur le territoire et leur catégorie sociale. À l'inverse, s'avère indispensable la création d'organismes propres à maîtriser, coordonner les sources, les contenus et les filières de la communication des institutions vers les citoyens afin d'en améliorer clarté et fluidité. Dans le sens d'une relation opérative plus directe et plus efficace entre l'exécutif et les citoyens et accessoirement à des fins de réductions des coûts, la nécessité d'une restructuration plus resserrée et mieux distribuée des fonctions ministérielles, semble s'imposer (suppression des doublons, économies sur les trains de vie...). Resserrer la représentation parlementaire en nombre souscrirait également à cette nécessité.

Le rôle de la Franc-Maçonnerie, selon sa vocation, à la lumière de ce contexte particulier et ces constats et réflexions qu'elle en tire dans la perspective de l'« Après », doit se penser selon deux lignes de forces principales : D'une part en conduisant ses travaux sur les valeurs fondatrices de solidarité, d'universalité et d'intérêt général qui sont les siennes et qu'elle se doit de cultiver en son sein, d'autre part en produisant les moyens de rendre ces valeurs opératives dans la dimension réelle du terrain. Si le maçon se doit d'œuvrer au quotidien selon les moyens individuels que lui confèrent ses propres capacités et son statut de citoyen, notre organisation à son échelle et dans son ensemble, doit également s'attacher à faire entendre au-delà de ses murs de manière plus claire le message éthique qu'elle fonde elle-même sur la devise républicaine. C'est aussi sur la base de cette devise républicaine que la Franc-Maçonnerie se doit d'interpeller avec plus de vigueur l'institution et lui en rappeler si nécessaire les valeurs universelles.

Mettre en usage les outils constitutionnels existants incluant l'outil de la justice, au service d'une reprise de contrôle régalien de l'économie, de la santé, dans le but de réduire les disparités sociales et les inégalités dans l'accès aux soins. Réhabiliter la confiance citoyenne dans une relation plus claire, plus fluide et plus interactive avec la gouvernance en optimisant sur le territoire et dans l'écoute réciproque, les outils de communication et de consultation. Réhabiliter les corps intermédiaires en Légiférant en faveur d'un cadrage des fonctions législatives et exécutives économiquement plus rationnel et juridiquement plus rigoureux. Œuvrer dans nos temples à cultiver nos valeurs fondatrices et à les faire mieux entendre dans la Nation. Telles que nous plaçons symboliquement ces valeurs dans la devise républicaine, interpeller le pouvoir sur son devoir de conformité à cette devise.